



## Assemblée générale

Distr. limitée  
13 octobre 2003  
Français  
Original: anglais

### Cinquante-huitième session

### Troisième Commission

Point 106 de l'ordre du jour

**Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**

**Bénin : amendements au projet de résolution recommandé par le Conseil économique et social (A/C.3/58/L.2)**

### **Préparation de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2004**

1. Après le paragraphe premier du dispositif, insérer deux nouveaux paragraphes dont le texte se lit comme suit :

« *Se félicite* de la décision du Gouvernement béninois d'accueillir une conférence régionale préparatoire en mai 2004, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies;

*Demande* que des conférences similaires soient organisées dans d'autres régions du monde; »

2. Après le paragraphe 5 du dispositif, insérer un paragraphe dont le texte se lit comme suit :

« *Invite* le système des Nations Unies, les institutions et organismes des Nations Unies, y compris les commissions régionales, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les centres de recherche et les établissements universitaires, à contribuer au succès de la conférence régionale; »

3. Remplacer le paragraphe 6 du dispositif par le texte suivant :

« *Prie* le Secrétaire général d'ouvrir les manifestations marquant le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille le 4 décembre 2003; »

4. Après le paragraphe 6 du dispositif, insérer un paragraphe dont le texte se lit comme suit :



« *Prie* le Secrétaire général de doter en effectifs et de renforcer le Groupe pour la famille en ayant à l'esprit la célébration de l'Année internationale de la famille et les activités futures, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la famille; »

---